LE JOURNAL

CRIC

COLLECTIF DES RÉSEAUX INSERTION CULTURE

N°5
Année 2014

Photo de Marjorie Dublicq : projet Louvre-Lens inspiré du *28 juillet, la Liberté guidant le Peuple, 1830* de Delacroix, réalisé sur la commune de Lécluse - Territoire du SIRA.

Les droits culturels, la clé du bien vivre ensemble ?

Citoyenneté, participation, développement social local, acteurs, lien social, mixité... autant de termes qui peuvent sembler vidés de leur sens quelquefois, tant ils sont utilisés à toutes les sauces ! Pourtant, derrière ces concepts peuvent se révéler de réelles valeurs, d'authentiques leviers d'actions visant à tenter une transformation sociale, même modeste... Au fil des numéros, le journal du Collectif des réseaux insertion culture (Cric) propose des réflexions autour de ces notions et les met en perspective avec nos pratiques de médiateurs culturels.

Le Cric, après avoir tourné autour de la question des droits culturels depuis plus deux ans, après s'être frotté à des textes comme la Déclaration de Fribourg ou «Culture et développement durable» de Jean-Michel Lucas, a décidé de mettre en lumière et en débat ce terme.

Comment peut-on définir les droits culturels ? Comment en parler ? Comment en tenir compte dans la conception et la réalisation de projets de pratiques artistiques ? Comment tente-t-on de les respecter ou non ? Autant d'interrogations qui ont circulé, se sont heurtées, ont chatouillé notre collectif et qui, aujourd'hui, font l'objet de regards croisés, mis en perspective avec d'autres témoignages dans le dossier de l'année. Les pages consacrées aux projets menés sur les territoires illustrent comment, en un sens, notre travail tente de se rapprocher du respect de ces droits, sans pour autant les nommer. D'ailleurs, les droits culturels interrogent également les collectivités territoriales, comme le Département du Nord qui a inscrit cette notion dans le dernier Programme Départemental d'Insertion. Cela contribuera-t-il à changer les regards et les postures ?

Le Collectif

Patrice Meyer Bisch.

PATRICE MEYER BISCH

«Une plainte sociale est toujours une plainte culturelle»

Docteur en philosophie, coordonnateur de la chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, animateur du groupe de Fribourg qui travaille sur les droits culturels… l'infatigable Patrice Meyer Bisch intervient également pour le Conseil général du Nord sur les droits culturels depuis un an. Il explique les liens entre droits culturels et travail social.

Photo de Marjorie Dublicq : projet Louvre-Lens inspiré du *Radeau de la Méduse, 1819* de Géricault, réalisé sur la commune d'Hamel - Territoire du SIRA.

Pourquoi parle-t-on des droits culturels aujourd'hui ?

Patrice Meyer Bisch. Au niveau national, la crise incite à se poser la question du faire autrement. Dans le travail social, on a pris conscience d'un gros manque : il fut un temps où les travailleurs sociaux organisaient des activités culturelles avec les personnes. Aujourd'hui, on les incite à viser des résultats concrets comme la mise au travail. Or, il n'y a plus de travail…

Dans les instances internationales, à l'ONU par exemple, on a longtemps considéré le travail ou le logement comme des priorités. On a considéré la culture comme secondaire. Or, ce sont les droits culturels qui conditionnent les autres droits. Savoir écrire, maîtriser une langue, son environnement, éduquer ses enfants… sont des leviers pour la réalisation de tous les autres droits. C'est pour cela que j'ai contribué à la reconnaissance des droits culturels dans les diverses instances internationales : au Conseil de l'Europe, à l'Unesco…

Quels liens voyez-vous entre les droits culturels et les pratiques des travailleurs sociaux ?

Je vous citerai un témoignage entendu lors du forum du Conseil général du Nord à Roubaix au printemps dernier. Il s'agit d'une dame, femme au foyer, qui n'osait pas participer aux activités culturelles d'un centre social. Sa fille l'a finalement convaincue, elle y passe aujourd'hui le plus clair de son temps, a développé de la confiance en soi. Elle a pour projet de créer sa propre activité, une épicerie solidaire.

LES DROITS CULTURELS, DÉFINITIONS

Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle – 2001

Art. 5. «Toute personne doit pouvoir s'exprimer, créer et diffuser des œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.»

Déclaration de Fribourg – 2007

La déclaration de Fribourg clarifie l'importance de ces droits, libertés et responsabilités et aborde les dimensions culturelles des autres droits de l'homme. Extraits (Art. 2 a.) : «Le terme "culture" recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.»

www.droitsculturels.org

Ce sont les activités culturelles qui lui ont permis de créer du lien social, et de développer son «employabilité».
Et quand je parle de culture, il s'agit de la culture de la vie quotidienne. À mon sens, un médiateur culturel n'a pas pour ambition d'amener des pauvres à la grande culture, il doit plutôt faire en sorte que la personne qui se croit dépourvue de culture trouve en elle et autour d'elle les ressources de savoir pour donner aux autres. Elle n'est pas une «usagée» du service public, elle a le droit d'apprendre qu'elle peut donner, ce qui lui donne la capacité de recevoir.

Dans les droits culturels, il est question également de droit à la mémoire et à l'expression de soi…

Oui, c'est le droit d'accéder à des ressources culturelles authentiques : artistiques, religieuses, linguistiques, scientifiques… À Lyon, une travailleuse sociale a engagé un travail sur la mémoire avec des adolescents dont les parents étaient issus du Maghreb. Aucun ne connaissait l'histoire de ses parents. Ce vide identitaire les mettait en fragilité. Faciliter l'accès à leur histoire a eu pour but de renforcer cette identité, mais en permettant aussi la libre interprétation et le choix de leurs propres références culturelles. Les droits culturels, c'est aussi la possibilité d'acquérir la capacité de penser par soi-même.

Les droits culturels, ça peut paraître bien théorique face à des personnes en grande précarité, qui ont besoin de soutien urgent matériel…

Face à ces personnes, il faut évidemment répondre à l'urgence d'un besoin immédiat, mais il est important aussi de mettre en place un processus durable lié à ces droits fondamentaux. Il faut les deux choses en même temps. Et les travailleurs culturels auront à gagner à s'appuyer sur des tiers, comme les associations. Les travailleurs sociaux sont souvent dans une logique de guichet avec les personnes. Or, la mise en place d'une relation triangulaire change la donne. L'investissement bénévole dans une association renforce leurs capacités, peut les rendre plus libres.

Ce sont les droits culturels qui conditionnent les autres droits.

Cette démarche particulière, les médiateurs culturels la mettent en place depuis des années, sans forcément la relier à la notion de «droits culturels». Le travail mené actuellement avec le conseil général du Nord et trois autres départements vise à leur donner une légitimité : en observant, critiquant, partageant et valorisant ces pratiques. Nous bousculons l'institution, mais c'est l'institution qui nous l'a demandé.
Il y a urgence aujourd'hui à sortir le nez du guidon. Beaucoup de travailleurs sociaux sont en souffrance. Il faut imaginer une autre manière d'envisager leur travail.

Compagnie HVDZ

⇢ Représentation film-spectacle de la veillée de Dorignies à la salle Obey de l'Hippodrome de Douai, menée par la cie HVDZ, réalisée avec les personnes de la Maison Relais du PACT du Douaisis et les comédiens de la compagnie.

DU THÉÂTRE QUI RELIE

Depuis sept ans, le metteur en scène Guy Alloucherie et sa compagnie Henrick Van der Zee organisent des «veillées» dans les quartiers de la région. Durant trois semaines, ils s'installent sur le site et interviennent selon le mot d'ordre : donner, recevoir, restituer.

«Donner», ce sont des spectacles de rue qui leur permettent de prendre contact avec les habitants. «Recevoir» parce qu'ils recueillent ensuite des récits de vie ou des paroles sur leur quotidien. «Restituer», pour le spectacle organisé à l'issue du séjour, où vidéo, acrobaties et lectures se succèdent, associant aussi les habitants. Un moment de création où les gens se rassemblent autour d'un projet collectif.
«Au départ, cette idée est venue quand on s'est installé à Loos-en-Gohelle, au milieu des cités ouvrières, explique le metteur en scène. *On s'est demandé pourquoi les habitants alentour venaient si peu au théâtre. Du coup, on s'est questionné sur la culture : y a-t-il une culture légitime ? Et la parole ouvrière n'est-elle pas aussi culture ?»* La troupe est donc partie voir ce qu'étaient, pour ces habitants, l'art et la culture. Dernièrement sur le quartier de Dorignies à Douai, elle est intervenue avec des travailleurs sociaux pour explorer

⇢ Guy Alloucherie.

le quotidien des gens : comment ils cultivent leur jardin, quelle vie ont les bateliers… *«Derrière chaque porte, les gens inventent des formes de culture.»* Guy Alloucherie voit ces moments comme des échanges de savoir-faire. Il met en valeur leur point de vue sur cette manière d'habiter le monde, et en même temps il apprend d'eux : *«Ils donnent du sens à ce qu'on fait.»* Les droits culturels ? *«Ce qu'on fait y est directement relié. Les droits culturels devraient être étendus à tous.»*

QUI EST JEAN-MICHEL LUCAS ?

Jean-Michel Lucas est docteur d'État ès sciences économiques. Il met à profit son expérience dans l'administration culturelle (directeur régional des affaires culturelles, conseiller au cabinet du ministre de la Culture, Jack Lang, présidence d'associations de musiques actuelles…) et dans la recherche universitaire (maître de conférences à l'Université Rennes 2) pour s'engager dans la défense des droits culturels des personnes. Il suggère ainsi d'autres perspectives d'action publique fondées sur une approche humaniste de la culture. Une approche respectueuse des droits humains fondamentaux, faisant de la diversité culturelle la première ressource de patrimoine de l'Humanité, conformément aux engagements des États à l'Unesco ! Une politique culturelle active, non pour gagner des parts de marchés au détriment des autres cultures, mais pour favoriser le chemin vers un meilleur «Vivre ensemble», fait de plus de liberté, plus d'émancipation, plus d'économie créative solidaire.

Stéphane Pinard.

Corinne Treffel et Christelle Willoqueaux.

REGARDS DE TROIS MÉDIATEURS CULTURELS SUR LA NOTION DE DROITS CULTURELS

«Avec les droits culturels, on change de postures»

Qu'est-ce que la découverte de cette notion de droits culturels a changé pour vous ?

Corinne Treffel. C'est relié à une pratique que nous, médiateurs culturels, avons depuis longtemps, à savoir une approche plus collective et participative, le souci de développer l'autonomie des personnes, de favoriser les liens entre elles, à travers la culture ou leur histoire. Pour s'émanciper.

Stéphane Pinard. Les droits culturels ont ouvert de nouvelles dimensions. Ils permettent d'aller au-delà de la démocratisation culturelle, cette idée de rendre la culture accessible à tous en emmenant les gens dans des lieux culturels. Personne n'est sans culture ! Aujourd'hui, les enjeux concernent le mieux-vivre ensemble, l'accès à sa propre identité, au développement de ses potentialités. Jean-Michel Lucas parle de dignité*.

> Avec les droits culturels, on change de postures, il n'y a plus quelqu'un qui sait et, en face, quelqu'un qui ne sait pas.

Christelle Willoqueaux. L'intérêt que j'y vois, c'est de permettre de favoriser les rencontres, de confronter les cultures de chacun. Notre rôle est de travailler sur le rejet de l'autre chez les personnes elles-mêmes précarisées. Il s'agit de leur permettre d'acquérir un esprit critique. L'œuvre culturelle est vue comme un lien pour débattre avec d'autres.

Stéphane. Les droits culturels m'ont fait réfléchir sur la pertinence de faire participer les gens à la définition des actions qui les concernent. Dans le Douaisis, j'ai travaillé avec la coordinatrice d'une action visant la libre expression des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) : ils peuvent exprimer un avis critique sur leurs besoins, les manques dans les dispositifs d'insertion.

Corinne. Avec les droits culturels, on change de postures, il n'y a plus quelqu'un qui sait et, en face, quelqu'un qui ne sait pas. Arrêtons de parler des gens par leurs freins, leurs limites. Aujourd'hui, je n'arrive plus à utiliser des termes de «publics cibles», «stagiaires». Ce sont des personnes.

Qu'est-ce qui vous pose problème dans cette notion de droits culturels ?

Corinne. Dans le discours institutionnel, on parle de participation des habitants, mais on est de plus en plus dans une logique de guichet, dans des situations d'urgence. Comment avoir une réflexion de fond dans cette situation ?

Stéphane. Quand on est financé à l'année, c'est compliqué de parler de processus, de travail dans la durée. Par ailleurs, nous sommes contraints par certains dispositifs à travailler avec des publics prioritaires, ce qui ne favorise pas la mixité.

Christelle. C'est vrai qu'il y a des contradictions entre la logique institutionnelle et les valeurs qu'on défend. Pour des personnes ayant un parcours de vie difficile, il faut parfois des années pour se reconstruire. Et puis on parle d'évaluation, mais comment mesurer par exemple la confiance en soi ?

On est dans une société où une des acceptions de la culture est aussi marchande. Du coup, c'est une lutte de titan, même si on est convaincu de la démarche. Jean-Michel Lucas dénonce cela et envisage le problème de façon politique. Pour mettre en place une politique tenant compte des droits culturels, il faudrait selon lui un engagement fort des pouvoirs publics. Comment les impliquer dans cette démarche pour la diffuser plus largement ?

** «La culture doit être entendue comme l'ensemble des références qui permettent à une personne d'exprimer son humanité à travers son identité culturelle par laquelle elle se définit et entend être reconnue dans sa dignité». in Culture et développement durable, p.13, Jean-Michel Lucas, Ed. Irma*

RENCONTRE AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE INFUSÉE, VIRGINIE ORCZYKOWSKI

«Il y a tellement de ponts à jeter entre social et culturel»

Assistante sociale du conseil général sur le territoire de Seclin, Virginie Orczykowski, membre du groupe de travail Paideia 4D*, témoigne de sa pratique et de l'influence des droits culturels.

«*Ça imprègne, ça infuse, forcément…*» Attablée dans la salle d'accueil dédiée aux échanges parents-enfants, Virginie Orczykowski réfléchit. Comment la prise de contact avec cette notion de droits culturels a-t-elle fait évoluer sa pratique, sa réflexion sur son métier ?

La professionnelle a découvert cette notion il y a un an, lors d'une formation organisée par des médiatrices culturelles. *«On s'est mis à la place des bénéficiaires, et on s'est interrogés : que peuvent apporter des actions de médiation culturelle à ces personnes ?»*

Début 2013, elle a participé à une journée organisée par le conseil général sur les droits culturels. «Il y avait peu de travailleurs sociaux et beaucoup de personnes travaillant dans la culture.» Suite à cette journée, elle a rejoint un groupe de travail interdépartemental sur l'évaluation des politiques publiques qui prenait comme critères les droits culturels. Celui-ci était accompagné par Patrice Meyer-Bisch.

Ces réflexions l'ont incitée à *«ne pas se contenter de miettes, ne pas se laisser noyer dans les procédures»*. Dans sa pratique, ces préoccupations étaient déjà présentes, mais l'étude de cette notion lui a permis de prendre davantage conscience des enjeux. «On est déformé lors de notre formation initiale *par des théories comme celle de la pyramide de Maslow qui met en premier les besoins matériels et, ensuite, quand on les a satisfaits, les besoins culturels. Or, il faut prendre la question par un autre bout : la culture peut être un levier d'ouverture.»*

«Les droits culturels ouvrent des perspectives»

Dans le groupe interdépartemental, elle analyse un cas d'école, une expérience collective qu'elle a initiée dans son secteur il y a quelques années. L'objectif est d'utiliser une grille d'analyse pour estimer en quoi cette initiative répond aux droits culturels. *«À l'origine, j'ai accompagné un groupe d'habitants de Bauvin qui voulait mettre en place un vestiaire pour récupérer et donner des vêtements. Lorsque ce fut réalisé, ils ont voulu continuer à se réunir, organiser des sorties au bowling, à des festivités. Nous les avons amenés à prendre des responsabilités, téléphoner pour se renseigner, acheter les tickets. Ils ont pu donner leurs retours critiques sur ce qui était organisé. Puis, ils se sont autofinancés en vendant des gaufres. Aujourd'hui, le groupe est constitué en association. Quelques personnes ont rejoint un autre groupe accompagné par une médiatrice culturelle. La trésorière de l'association a pris confiance. S'il fut un temps où ses volets étaient toujours fermés pendant la journée, aujourd'hui, ils sont ouverts. Ça paraît peu de chose, mais c'est beaucoup !»*

De par son expérience, elle constate l'intérêt du travail en collectif, complémentaire de la relation de face-à-face, pour développer les capacités des personnes.

Aujourd'hui, l'assistante sociale réfléchit à d'autres démarches : comment le conseil général peut-il davantage respecter les droits culturels dans ses procédures, par exemple lors d'un placement d'enfants ?

De son point de vue, il est essentiel de mettre les droits humains au centre des préoccupations. Virginie est confiante. *«Le travail est à poursuivre, il y a tellement de ponts à jeter entre social et culturel. Les droits culturels ouvrent des perspectives…»*

** Démarche interdépartementale d'observation et évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels. Démarche pilote intersectorielle élaborée à l'initiative de Réseau Culture 21 et de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'Homme de l'Université de Fribourg (IIEDH) avec, et à destination, de quatre départements : l'Ardèche, la Gironde, le Nord et le Territoire de Belfort, en partenariat avec l'Assemblée des départements de France.*

⇢ Virginie Orczykowski.

Cette rubrique a pour objectif de vous parler de projets réalisés sur les différents territoires du département. Ils sont menés par les médiateurs de territoire en lien avec les travailleurs sociaux et les acteurs culturels. N'hésitez pas à interpeller les médiateurs à proximité de votre structure pour avoir plus d'information sur leur mise en place !

Quand l'adulte rencontre l'album...

Récit d'un atelier lecture à voix haute, mené par le FCP (Formation Culture Prévention), secteur Atelier de Préfo, sur les territoires de la métropole Nord-Ouest.

Entourés de livres, Muriel, Ghyslaine, Nicolas, Nathalie, Annie, Gwendoline, Annick écoutent attentivement Anne-Sophie de l'association *Lis avec moi*. Au début, un léger vent de perplexité caresse la lecture de l'album jeunesse *Le frigo vide* de Doremus. Progressivement, le charme du récit opère. Puis, les voix se libèrent pour laisser place aux impressions et aux sentiments. La rencontre a eu lieu... les préjugés autour de l'album jeunesse sont levés.

Cette séance de lecture collective est un rituel. La lecture d'un livre «coup de cœur» lance la séance. L'album devient alors prétexte à l'échange et au débat. Les récits font écho à des thèmes universels comme l'amour, la solitude ou encore la mort. Ils résonnent avec l'histoire de chacun. Même si ces temps d'échanges sont importants, l'objectif des ateliers est aussi de choisir des albums en vue de les lire à des enfants de Marquette. À leur tour, nos «apprentis lecteurs» offriront aux enfants des lectures lors d'une animation prévue avec la complicité des animatrices jeunesse de la ville. Au travers de jeux et de lectures croisés, les participants s'entraînent à la lecture à voix haute. Ils se prêtent aux exercices avec sérieux afin de proposer le jour «J» une lecture gaie et animée.

La rencontre avec les enfants est vécue comme «un moment magique». Les enfants sont à l'écoute. Ils accueillent avec un immense plaisir nos lecteurs. La lecture est l'occasion d'un partage avec les enfants qui est un facteur de remobilisation des compétences parfois enfouies à cause des difficultés de la vie. Ces ateliers de lecture à voix haute provoquent des rencontres et facilitent les échanges. Ils sont un moyen d'ouverture et de liens.

Animation d'une séance de lecture pour les enfants des mercredis récréatifs de la ville de Marquette.

«Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es»

Odile Bazin, chroniqueuse culinaire, nous parle du projet qu'elle anime « Le dos de la cuillère », mené par l'Arefep*.

Je déteste faire la cuisine quand je suis seule à manger. La cuisine, c'est partager un plaisir, une expérience, une histoire. Pendant que la pâte lève, que les fruits compotent, que les boulettes dorent au four, les bouches s'ouvrent et les langues se délient. Des souvenirs s'immiscent entre le plan de travail et la planche à découper. Et parfois, tels des fruits ou des canards, on se confie.

Bruno ne peut quasiment rien manger à cause de problèmes gastriques, mais il goûte à tout et même au cumin. Bruno, qui amène un pudding comme s'il offrait un cadeau, est curieux et généreux.

Élodie déteste faire la cuisine, ne veut pas goûter. Mais elle se force à mettre la main à la pâte, goûte finalement à tout et refait même des nems une fois rentrée chez elle. C'est une fonceuse qui n'a peur de rien. Au fur et à mesure de l'atelier, on s'est vite rendu compte que chacun des participants avait des choses à apporter, à partager et que chacun a son domaine de compétence. Et mine de rien, ça fait du bien de le savoir.

Maintenant, tous ceux et celles qui ont partagé cet atelier savent qu'on peut réaliser un simple Kaiserschmarrn avec les boskoops du mois de janvier ou février, vider un merlan à trois francs six sous et l'apprêter de citrons confits faits-maison, laisser compoter des fruits rouges et annoncer à haute et intelligible voix «Je vous ai fait du Rote Grütze met Flöde». Faire la cuisine, c'est universel. Je vous le dis, tous les vendredis, pendant six mois, avec mon p'tit panier sous le bras, je suis venue, le cœur léger, prendre ma dose de petit bonheur.

** Arefep : Actions ressources pour l'emploi, la formation et l'éducation permanente. Elle propose sur les Weppes et la Haute Deûle des actions au service des demandeurs d'emploi.*

Visite du jardin maraîcher Bio à Interval à Haubourdin.

Bruno et Christophe en train de fabriquer des pâtes.

Pour aller plus loin, voir aussi le blog qu'elle a réalisé :
http://ledosdelacuillere1.blogspot.fr/

«Attrape rêve» : au cœur de l'imaginaire

De l'écriture à la prise de vue photographique, un projet mené par les médiateurs des territoires de Croix-Wasquehal et Armentières.

Olivier Chantraine, «cueilleur de rêves» de l'association Pour un théâtre d'Oklahoma, a récolté les rêves de neuf personnes et, à l'occasion d'ateliers d'écriture, les a mis en mots avec elles. Puis, après une initiation à la photographie argentique et au développement noir et blanc avec Patrick Leroy, l'intervenant photo, les apprentis chasseurs de songes sont partis sur le terrain, armés de leurs appareils, puiser dans leur imaginaire et provoquer une rencontre poétique entre rêves, mots et images.

Le résultat est une étonnante exposition intitulée *«Attrape rêve»* où les participants, tels des «Alice», invitent le public à une visite guidée au cœur du terrier du lapin cher à Lewis Carroll.

Marc Antoine, participant au projet, témoigne : *«Dès que l'on m'a parlé du projet, j'ai trouvé cela très original et j'ai été séduit. Cela me permettait enfin d'accéder à un rêve et un désir liés à mon adolescence, découvrir enfin les subtilités d'un boîtier 24x36 argentique, et peut-être faire d'aussi bons clichés que Doisneau. (...) Je reste, à ce jour, marqué par cette belle expérience, et j'ai hâte de m'acheter mon propre appareil.»*

Sélection et découverte des photos réalisées par le groupe.

Illuminons les salles obscures !

À l'heure où les écrans ne cessent de se démultiplier et où les images nous assaillent de toutes parts, Interleukin' s'investit afin d'aider chacun à mieux apprécier le cinéma, dans toute sa dimension fédératrice et populaire.

Parmi les dix films projetés lors de nos cinés-débats : *Louise Wimmer* de Cyril Mennegun, avec Corinne Masiero dans le rôle principal.

Nous organisons des «cinés-débats» qui favorisent la rencontre et l'échange entre les générations et milieux. Considérer autrement, partager son point de vue, prendre du recul, c'est notre démarche, fidèle à nos valeurs d'éducation populaire. Nous sommes convaincus que le cinéma, par sa pluralité et sa créativité, participe à rendre nos regards plus curieux et exigeants. Multiplier les lieux d'échange critique où chacun peut s'exprimer et apporter sa contribution, c'est faire vivre la démocratie, à la lumière de films aux thématiques sociétales fortes et des regards croisés de publics, de réalisateurs et d'intervenants spécialisés.

Avec le centre des arts et de la culture L'imaginaire* de Douchy-les-Mines, en lien avec l'association De la suite dans les images, nous programmons autour du thème de la citoyenneté. Depuis 2010, pas moins d'une dizaine de séances ont permis de (re)découvrir des films questionnant sous divers prismes les relations parents-enfants, l'accès au logement, la dignité ou encore l'agro-écologie. Différents partenaires associatifs, sociaux, et institutionnels nous accompagnent dans cette démarche qui permet l'émancipation et la possibilité de vivre dignement son identité culturelle. Elle place les individus au cœur de la rencontre et de la transformation sociale : ce voyage nous invite à des rencontres qui nous construisent.

Le voyage n'étant pas de tout repos, Interleukin' se veut compagnon de route (et non guide) pour assister le spectateur dans son parcours singulier et l'aider à mieux se connaître. Bon voyage à vous !

** cinéma art et essai de l'arrondissement de Valenciennes.*

Le journal du Cric

Directeur de publication : Jean-Christophe Guérin, président de Cric Asso.
Adresse : Cric Asso, siégeant à l'AREFEP, 33 rue Louis Braille – 59120 Loos
Comité de rédaction : Stéphane Pinard, Corinne Treffel, Christelle Willoqueaux avec le soutien de Patricia Hanssens, journaliste, pour la rédaction des pages 2 à 5. Bonne continuation à Marie Chaurin et bienvenue à Camille Mathis et Marine Muller au sein du collectif.
Logo Cric : Yannick Prangère.
Conception et réalisation : Bayard Service Edition Parc d'activité du Moulin, 121 allée Hélène Boucher BP 60090, 59874 Wambrechies Cedex, Tél. : 03 20 13 36 60 - www.bayard-service.com
Secrétaire de rédaction : Eric Sitarz.
Graphiste : Florence Dupond.
Textes et photos : droits réservés.
Impression : Bridel, Marquette-lez-Lille.

491

LES RESEAUX INSERTION ET CULTURE SUR LE DEPARTEMENT DU NORD

LOOS, LOMME, LAMBERSART,
LES WEPPES ET LA HAUTE-DEULE

AREFEP

- **Marie Eve Brabant**
- **Christelle Willoqueaux**

33, rue Louis Braille
59120 Loos
Tél. 03 20 17 20 50
brabant-arefep@wanadoo.fr
willoqueaux-arefep@wanadoo.fr

METROPOLE NORD-OUEST*

FCP Atelier de Préfo

- **Corinne Treffel**

12 bis, avenue industrielle
59520 Marquette-lez-Lille
Tél. 03 28 38 14 40
treffel.corinne@yahoo.fr

* Marquette, Saint-André, Marcq-en-Barœul, La Madeleine, Lompret, Wambrechies, Verlinghem et Pérenchies

TOURCOING ET VALLÉE DE LA LYS

Arcane

- **Ludovic Houttemane**

226, boulevard Descat - 59200 Tourcoing
Tél. 03 20 26 45 66
Port. 06 30 07 00 07
ludoharcane@aol.com

FLANDRE INTÉRIEURE
HAZEBROUCK-ARMENTIÈRES

CSE Hazebrouck

- **Willy Plancke**

place Degroote - BP 157
59523 Hazebrouck cedex
Tél. 03 28 49 51 30
cifi@voila.fr

TERRITOIRE DE ROUBAIX
HEM - WATTRELOS

Centre social 3 villes

- **Frédéric Wyart**
- **Jean-Luc Debouvère**

93, avenue Schweitzer - 59510 Hem
Tél. 03 20 75 49 62
actionculture@cs3villes.fr

FLANDRE MARITIME
DUNKERQUOIS

Centre Social de Rexpoëde

- **Camille Mathis**

4 Place de la Mairie
59122 Rexpoëde
Tél. 03 28 68 99 60
mediationculturelle.
rexpoede@gmail.com

WASQUEHAL-CROIX

Wasquehal Associatif

- **Bruno Lechantre**

6, rue Pasteur - 59290 Wasquehal
Tél. 03 20 01 08 23
bruno.lechantre@ville-wasquehal.fr

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

Interleukin'

- **Mauro Mazzotta**

2 rue Grand Fossart - 59300 Valenciennes
Tél. 03 27 42 40 99 - Tél. 03 27 35 02 17
Port. 06 85 01 26 29 - mauro@interleukin.fr

- **Marine Muller**

marine@interleukin.fr

MÉTROPOLE LILLOISE

Mission locale Dispositif crédit-loisirs

- **Anne Vanpeene**

5, boulevard du Maréchal Vaillant
59000 Lille
Tél. 03 20 14 85 50
credit.loisirs@reussir.asso.fr

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Syndicat intercommunal de la région d'Arleux

- **Stéphane Pinard**

34 rue du Bias
59151 Arleux
Tél. 07 86 14 58 03 /
03 27 89 04 54
sira.culture-insertion@orange.fr

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

RE-ACTIFS

- **Marine Muller**

4, rue d'Alger- BP 196
59404 Cambrai Cedex
Tél. 06 71 41 62 47
marine .reactifs@free.fr

- **Philippe Jaillant**

Tél. 06 84 13 17 15
re-actifs@wanadoo.fr

SAMBRE-AVESNOIS

Centre socio-culturel de Fourmies

- **Tiphaine Guille**

17/19 rue des rouets - 59610 Fourmies
Tél. 03 27 60 81 93
insertion.culture@csc-fourmies.org

La culture, levier d'insertion.

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 2009, le Cric rassemble les médiateurs culturels de territoire, dont la mission est financée par le Département du Nord, dans le cadre du dispositif insertion culture, et soutenue par d'autres collectivités selon les territoires. Ils sont salariés de structures associatives ou territoriales œuvrant dans l'accompagnement social global. Les médiateurs travaillent dans le respect des identités culturelles et de la dignité des personnes par le biais [notamment] de pratiques artistiques et de sorties. Ces propositions tendent à promouvoir le mieux vivre ensemble, l'émancipation de la personne et à lutter contre les exclusions. S'inscrivant dans un projet territorial global, les médiateurs mènent, en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels, les collectivités locales et les associations, une démarche de développement social.

Retrouvez les activités et la charte du collectif sur : www.cricnord.fr

Ce journal est réalisé avec le soutien du Département du Nord et de la Région Nord-Pas-de-Calais

COLLECTIF DES RÉSEAUX INSERTION CULTURE